



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/62/12  
3 novembre 2010

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Soixante-deuxième réunion  
Montréal, 29 novembre – 3 décembre 2010

**AMENDEMENTS AU PROGRAMME DE TRAVAIL DU PNUD  
POUR L'ANNÉE 2010**

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

## OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT DU FONDS

1. Le PNUD demande au Comité exécutif d'approuver une enveloppe de 1 653 137 \$US pour les amendements à son programme de travail de l'année 2010, plus les coûts d'appui de l'agence au montant de 126 970 \$US. Le programme de travail est annexé au présent document.

2. Les activités proposées dans les amendements au programme de travail du PNUD sont présentées dans le tableau 1 suivant :

Tableau 1: Amendements au programme de travail du PNUD

Pays	Activité/Projet	Montant demandé (\$ US)	Montant recommandé (\$ US)
<b>SECTION A: ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR APPROBATION GLOBALE</b>			
<b>A1. Renouvellement des projets de renforcement des institutions</b>			
Chine	Renouvellement du renforcement des institutions (phase IX)	390 000	390 000
Ghana	Renouvellement du renforcement des institutions (phase IX)	139 100	139 100
Liban	Renouvellement du renforcement des institutions (phase VII)	155 090	155 090
Nigeria	Renouvellement du renforcement des institutions (phase VI)	260 000	260 000
Pakistan	Renouvellement du renforcement des institutions (phase VI)	224 467	224 467
Venezuela (République bolivarienne du)	Renouvellement du renforcement des institutions (phase X)	285 480	285 480
Sous-total pour A1:		1 454 137	1 454 137
<b>SECTION B: ACTIVITÉ RECOMMANDÉE POUR EXAMEN INDIVIDUEL</b>			
<b>B.1 Assistance technique</b>			
Mondial	Mobilisation de ressources pour des avantages connexes pour le climat	199 000	*
Sous-total pour B1:		199 000	
Sous-total pour A et B		1 653 137	1 454 137
Coûts d'appui de l'agence (7,5 pour cent pour la préparation de projet, le renforcement des institutions et autres activités dépassant 250 000 \$US, 9 pour cent pour les autres activités inférieures à 250 000 \$US)		126 970	109 060
<b>Total:</b>		<b>1 780 107</b>	<b>1 563 197</b>

\*Projet recommandé pour examen individuel ou en attente

### SECTION A : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR APPROBATION GLOBALE

#### A1. Renouvellement des projets de renforcement des institutions

- a) Chine (Phase IX) : 390 000 \$US
- b) Ghana (Phase IX) : 139 100 \$US
- c) Liban (Phase VII) : 155 090 \$US
- d) Nigeria (Phase VI) : 260 000 \$US
- e) Pakistan (Phase VI) : 224 467 \$US
- f) Venezuela (République bolivarienne du) (Phase X) : 285 480 \$US

#### Description des projets

3. Le PNUD a présenté des demandes de renouvellement pour les projets de renforcement des institutions (RI) en Chine, au Ghana, au Liban, au Nigeria, au Pakistan et en République bolivarienne du Venezuela. Les descriptions des demandes soumises pour ces pays figurent à l'Annexe I de ce document.

## Observations du Secrétariat

4. Le Secrétariat du Fonds a examiné les rapports finals sur le RI et les plans d'action que le PNUD a présenté au nom de la Chine, du Ghana, du Liban, du Nigeria, du Pakistan et de la République bolivarienne du Venezuela, selon le format révisé pour le renouvellement du RI approuvé par la décision 61/43. Le Secrétariat a tenu compte des décisions 59/17, 59/47b) et 61/43 lors de l'examen des demandes pour le RI, notamment la décision 61/43 par laquelle le Comité exécutif a décidé "de maintenir le financement du soutien au renforcement des institutions aux niveaux actuels, et de renouveler les projets de renforcement des institutions pour la période complète de deux ans à partir de la 61<sup>e</sup> réunion".

## Recommandations du Secrétariat

5. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale des demandes de renouvellement des projets de RI pour la Chine, le Ghana, le Liban, le Nigeria, le Pakistan et la République bolivarienne du Venezuela, aux niveaux de financement indiqués au tableau 1 de ce document. Le Comité exécutif pourrait transmettre aux gouvernements de la Chine, du Ghana, du Liban, du Nigeria, du Pakistan et de la République bolivarienne du Venezuela, les observations qui figurent à l'Annexe II de ce document.

## SECTION B : ACTIVITÉ RECOMMANDÉE POUR EXAMEN INDIVIDUEL

### B1. Assistance technique

Mondial : Mobilisation de ressources pour des avantages connexes pour le climat: 199 000 \$US

#### Description du projet

6. Le PNUD a présenté une demande aux 57<sup>e</sup>, 58<sup>e</sup>, 59<sup>e</sup>, 60<sup>e</sup> et 61<sup>e</sup> réunions pour un projet d'assistance technique destiné à mobiliser des ressources en vue de maximiser les avantages de l'élimination des HCFC pour le climat. Le PNUD a révisé sa proposition à la 61<sup>e</sup> réunion et la soumet pour examen à la présente réunion, conformément à la décision 61/25.

7. Cette demande concerne des projets pilotes sur la gestion des stocks et la destruction des SAO en lien avec la gestion des électroménagers en fin de vie, sur les possibilités de cofinancement en matière d'élimination des HCFC et sur des gains en efficacité énergétique à travers des programmes de retrait précoce touchant les SAO. La description détaillée du projet figure à l'Annexe I au présent document.

8. Le tableau suivant présente une ventilation du montant de 199 000 \$US, demandé par le PNUD :

Éléments de coûts	Coût
Consultant international chargé de la coordination technique	45 000 \$US
Trois experts techniques chargés de l'analyse/des méthodologies et de l'identification d'opportunités de financement supplémentaires	127 000 \$US
Frais de déplacement	27 000 \$US
<b>Total</b>	<b>199 000 \$US</b>
Total avec les coûts d'appui	<b>216 910 \$US</b>
<b>Cofinancement de contrepartie (en nature) du PNUD (déjà fourni)</b>	<b>150 000 \$US</b>

9. La demande soumise à la 61<sup>e</sup> réunion était de 250 000 \$US, avec un cofinancement de contrepartie (en nature) du PNUD. La demande soumise à la 62<sup>e</sup> réunion s'élève à 199 000 \$US, montant qui exclut le volet inclus dans les propositions précédentes et couvert par des fonds fournis par le PNUD à hauteur de 150 000 \$US. Ces fonds ont été utilisés pour intégrer le PGEH du Ghana dans un projet d'efficacité

énergétique, déjà approuvé par le FEM. Par conséquent, la proposition révisée n'inclut plus un projet pilote du FEM.

10. Les frais de déplacement ont été réduits pour refléter le nombre des missions qui passe de quatre à trois, à raison de 9 000 \$US par mission. Le nombre d'experts techniques a aussi été ramené de quatre à trois, ce qui entraîne une réduction du budget pour les experts de 169 000 \$US à 127 000 \$US.

### **Observations du Secrétariat**

11. Au sujet des projets de démonstration sur la destruction des SAO, le Comité exécutif a déjà approuvé plusieurs projets de démonstration sur la gestion des stocks et la destruction des SAO. Lors de la présente réunion, le Comité envisagera des activités additionnelles de gestion des stocks et de destruction des SAO dans une fenêtre visant les pays à faible volume de consommation (PFV), conformément à la décision XXI/2, paragraphe 2, mais le projet pilote du PNUD ne concerne pas les PFV. En outre, tandis que la décision XXI/2, paragraphe 6, invitait les Parties et les institutions qui n'ont pas l'habitude de contribuer au mécanisme de financement à "envisager de mettre à la disposition du Fonds multilatéral un appui additionnel pour la destruction des SAO, si elles sont en mesure de le faire", aucune somme n'a été fournie jusqu'à présent pour des activités additionnelles de destruction des SAO. Le PNUD prévoit utiliser les fonds demandés pour développer un système pilote de gestion des stocks et de destruction dans un pays visé à l'article 5, avec des installations existantes pour la destruction des SAO en vue de parvenir à une approche régionale. Le PNUD a ajouté qu'en dépit de l'existence de méthodologies pour la récupération et la destruction des SAO, il reste nécessaire d'étendre ces méthodologies et de définir la manière de traiter les expéditions transfrontalières de SAO.

12. Au sujet du cofinancement pour des activités reliées aux HCFC, le Comité exécutif n'a pas encore approuvé de fonds pour la préparation de PGEH dans tous les pays visés à l'article 5. On s'attend à ce que les PGEH soumis à l'approbation du Comité exécutif envisagent et incluent des incitatifs financiers et des opportunités de cofinancement, conformément à la décision 54/39. Ces éléments de cofinancement pourraient aussi servir à s'assurer que les résultats de l'élimination des HCFC entraînent des avantages conformément au paragraphe 11b) de la décision XIX/6. Le PNUD a précisé que le Comité exécutif n'avait pas donné de mandat clair sur l'utilisation des fonds de préparation de projet existants pour développer des opportunités de cofinancement pour des avantages climatiques et le PNUD a signalé qu'il utilisait la préparation de projet pour combler les insuffisances de financement seulement pour financer la conformité au Protocole de Montréal. En outre, le PNUD a indiqué que la plupart des pays visés à l'article 5 voulaient utiliser le financement de préparation de PGEH pour élaborer leur PGEH et chercher du cofinancement après l'approbation du PGEH. A cet égard, le projet pilote pour des fonds additionnels en vue de rechercher du cofinancement semble constituer une préparation de projet additionnelle, au-delà de ce qui a déjà été approuvé pour la phase I de l'élaboration de PGEH.

13. Au sujet du projet pilote sur l'efficacité énergétique, le PNUD a mentionné l'existence de possibilités d'utilisation des liens avec le FEM et d'autres sources pour développer des projets qui garantissent des gains énergétiques par le remplacement d'électroménagers inefficaces. Bien que le FEM fournisse des fonds de préparation de projet pour préparer ses projets reliés à l'efficacité énergétique, le PNUD a indiqué qu'un vaste portefeuille de projets d'efficacité énergétique approuvés par le FEM n'avait pas de liens avec des activités portant sur les SAO. Le PNUD aimerait poursuivre des initiatives dans des pays précis en vue de réaliser des gains énergétiques par des programmes de remplacement, tel que le Programme de transformation du marché du FEM.

**Recommandation du Secrétariat**

14. Le Comité exécutif pourrait envisager si des projets pilotes dans la gestion des stocks et la destruction des SAO, la recherche de cofinancement pour des activités visant les HCFC et la recherche de synergies avec d'autres programmes d'efficacité énergétique devraient être financés au titre d'activités de mobilisation de ressources.



**Annexe I**

**PROPOSITIONS DE PROJETS DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS**

**Chine : Renouvellement du renforcement des institutions**

<b>Sommaire du projet et profil du pays</b>		
Agence d'exécution:		PNUD
Montants approuvés préalablement pour le renforcement des institutions (\$ US):		
	Phase I: Fév-92 & Mars-93	150 000
	Phase II: Oct-96	300 000
	Phase III: Nov-98	300 000
	Phase IV: Déc-00	300 000
	Phase V: Nov-02	390 000
	Phase VI: Déc-04	390 000
	Phase VII: Nov-06	390 000
	Phase VIII: Nov-08	390 000
	Total:	2 910 000
Montant demandé pour le renouvellement (phase IX) (\$ US):		390 000
Montant recommandé pour approbation pour la phase IX (\$ US):		390 000
Coûts d'appui de l'agence (\$ US):		29 250
Coût total de la phase IX du renforcement des institutions pour le Fonds multilatéral (\$ US):		419 250
Date d'approbation du programme de pays:		1993
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1991) (tonnes PAO):		55 048,5
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO):		
a)	Annexe A, Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)	57 818,7
b)	Annexe A, Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	34 186,7
c)	Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	49 142,1
d)	Annexe B, Groupe III (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)	721,2
e)	Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	1 102,1
Dernière consommation de SAO déclarée (2009) (tonnes PAO) conformément à l'article 7:		
a)	Annexe A, Groupe I (CFC)	370,3
b)	Annexe A, Groupe II (halons)	985,9
c)	Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone)	86,8
d)	Annexe B, Groupe III (méthyle chloroforme)	83,6
e)	Annexe E (bromure de méthyle)	241,9
f)	Annexe C, Groupe I (HCFC)	18 584,6
	Total:	20 353,1
Année de communication des données sur la mise en oeuvre du programme de pays:		2009
Montant approuvé pour des projets (en date de juillet 2010) (\$ US):		794 003 700
Montant décaissé (en date de décembre 2009) (\$ US):		740 131 564
SAO à éliminer (en date de juillet 2010) (tonnes PAO):		123 432,7
SAO éliminées (en date de décembre 2009) (tonnes PAO):		112 990,1

1. Sommaire des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif:

<b>Sommaire des activités</b>	<b>Fonds approuvés (\$ US)</b>
a) Projets d'investissement :	754 654 138
b) Renforcement des institutions :	2 910 000

c) Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	36 439 562
Total:	794 003 700

### Rapport périodique

2. Le projet a pour principal objectif de continuer à renforcer la capacité générale de gestion de programme du Bureau de gestion des programmes (PMO) en matière de protection de la couche d'ozone au sein du ministère de la Protection de l'environnement (MEP), notamment pour mettre en vigueur l'élaboration de politiques sur les SAO, la supervision et la gestion des projets. Cinq objectifs, à savoir : 1) amélioration de la formulation et de l'application des politiques, 2) renforcement de la communication internationale, 3) renforcement de la coordination avec les agences connexes, 4) amélioration de la gestion de projets au PMO et 5) promotion de la sensibilisation du public, sont identifiés comme le contenu principal du projet. Durant la phase VIII, avec le soutien financier de 390 000 \$US, 40 membres du PMO ont travaillé à la réalisation de ces objectifs. En outre, le projet a reçu l'appui d'agences d'exécution internationales et du réseau régional. Les données du projet ont été transmises au Secrétariat de l'ozone et au Secrétariat du Fonds multilatéral de manière efficace. Le gouvernement de la Chine et l'agence d'exécution ont fait des audits du PMO qui ont donné des résultats satisfaisants. On a appris que la coopération, la coordination, la participation des gouvernements locaux, la promotion de la sensibilisation du public et le soutien des auteurs des politiques sont importants pour la réussite du projet.

### Plan d'action

3. Au cours des deux prochaines années, la Chine aura pour tâche de concevoir et mettre en œuvre des plans d'élimination des HCFC et de surveiller la qualité des premières mesures d'élimination. Le projet a pour principal objectif de continuer à renforcer la capacité générale de gestion de programme du PMO en matière de protection de la couche d'ozone au sein du MEP, notamment pour mettre en vigueur l'élaboration de politiques sur les SAO, la supervision et la gestion des projets. La réalisation des cinq objectifs identifiés comme le contenu principal du projet; à savoir 1) amélioration de la formulation et de l'application des politiques, 2) renforcement de la communication internationale, 3) renforcement de la coordination avec les agences connexes, 4) amélioration de la gestion de projets au PMO et 5) promotion de la sensibilisation du public, se poursuivra durant la prochaine phase. Avec le soutien de 390 000 \$US, provenant du Fonds multilatéral, le PMO continuera à pratiquer une gestion efficace des programmes, à produire des rapports sur la sensibilisation du public et sur les données et à étendre ses capacités pour assurer la réussite de l'élimination des SAO.

### **Ghana : Renouvellement du renforcement des institutions**

<b>Sommaire du projet et profil du pays</b>		
Agence d'exécution:		PNUD
Montants approuvés préalablement pour le renforcement des institutions (\$ US):		
	Phase I: Oct-92	183 200
	Phase II: Oct-96	107 000
	Phase III: Nov-98	107 000
	Phase IV: Déc-00	107 000
	Phase V: Nov-02	139 100
	Phase VI: Juillet-04	139 100
	Phase VII: Nov-06	139 100
	Phase VIII: Nov-08	139 100
	Total:	1 060 600



<b>Sommaire du projet et profil du pays</b>	
Montant demandé pour le renouvellement (phase IX) (\$ US):	139 100
Montant recommandé pour approbation pour la phase IX (\$ US):	139 100
Coûts d'appui de l'agence (\$ US):	10 433
Coût total de la phase IX du renforcement des institutions pour le Fonds multilatéral (\$ US):	149 533
Date d'approbation du programme de pays:	1992
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1991) (tonnes PAO):	101,4
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO):	
a) Annexe A, Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)	35,8
b) Annexe A, Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	0,0
c) Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0,4
d) Annexe B, Groupe III (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)	0,0
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	0,0
Dernière consommation de SAO déclarée (2009) (tonnes PAO) conformément à l'article 7:	
a) Annexe A, Groupe I (CFC)	3,4
b) Annexe A, Groupe II (halons)	0,0
c) Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0,0
d) Annexe B, Groupe III (méthyle chloroforme)	0,0
e) Annexe E (bromure de méthyle)	0,0
f) Annexe C, Groupe I (HCFC)	77,3
<b>Total:</b>	<b>80,7</b>
Année de communication des données sur la mise en oeuvre du programme de pays:	2009
Montant approuvé pour des projets (en date de juillet 2010) (\$ US):	3 427 263
Montant décaissé (en date de décembre 2009) (\$ US):	2 823 249
SAO à éliminer (en date de juillet 2010) (tonnes PAO):	420,2
SAO éliminées (en date de décembre 2009) (tonnes PAO):	414,0

4. Sommaire des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif:

<b>Sommaire des activités</b>	<b>Fonds approuvés (\$ US)</b>
a) Projets d'investissement:	889 894
b) Renforcement des institutions:	1 060 600
c) Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements:	1 476 769
<b>Total:</b>	<b>3 427 263</b>

Rapport périodique

5. Dans sa proposition, le Ghana a fait rapport sur un certain nombre d'initiatives importantes qu'il a menées durant la phase VIII du projet de RI. Entre autres activités, l'Unité nationale de l'ozone a :

- a) Organisé des séminaires sur les systèmes de permis et de quotas pour les HCFC, inscrit des détaillants et importateurs de frigorigènes et émis des allocations de quotas de HCFC;
- b) Appliqué les mesures de réglementation par la formation d'agents de douane, la surveillance des frigorigènes sur le marché et l'inspection des cargaisons aux points d'entrée;

- c) Surveillé le commerce illicite des SAO par des activités de formation et de sensibilisation
- d) Amélioré la collecte des données et les rapports par la surveillance des importations/exportations douanières et la communication de données fiables sur le programme de pays et conformément à l'article 7 ;
- e) consulté et coordonné avec d'autres agences/intervenants nationaux, y compris le comité directeur et les associations industrielles ;
- f) Terminé toutes les activités restantes du plan de gestion de l'élimination finale (PGEF) ;
- g) Formulé le plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), approuvé à la mi-2010 ;
- h) Poursuivi les activités de sensibilisation par l'organisation de séminaires et la participation à la Journée internationale de l'ozone.

#### Plan d'action

6. Au cours des deux prochaines années, le plan d'action du Ghana indique que le pays a l'intention de poursuivre les activités et initiatives énumérées ci-dessus et de se concentrer sur la réalisation des engagements du Protocole de Montréal, notamment la réduction de 100 pour cent des CFC. En outre, le plan inclut l'amorce d'activités relatives aux HCFC suite aux décisions prises à la dix-neuvième Réunion des Parties à cet égard. Plus particulièrement, le Ghana mettra l'accent sur l'instauration d'un environnement réglementaire propice à l'utilisation sécuritaire et à la gestion des HCFC ; la diffusion d'informations afin de sensibiliser des groupes cibles cruciaux (tels que les importateurs, les distributeurs et les associations dans la réfrigération), de transformer le centre de formation existant sur la réfrigération (Centre national de démonstration en réfrigération) en un centre d'excellence et d'améliorer le guide de référence sur la formation et l'accréditation dans l'entretien avec des HCFC ; l'identification et la fourniture d'équipements pour le projet de récupération/recyclage des frigorigènes ainsi que l'offre d'une surveillance et d'un soutien technique pour ces composantes (incluant la mise en place d'un système de surveillance sans papier) et la création à Accra d'un centre de destruction des déchets à base de SAO.

#### **Liban : Renouvellement du renforcement des institutions**

<b>Sommaire du projet et profil du pays</b>		
Agence d'exécution:		PNUD
Montants approuvés préalablement pour le renforcement des institutions (\$ US):		
	Phase I: Mai-96	179 000
	Phase II: Juillet-00	119 300
	Phase III: Juillet-02	155 090
	Phase IV: Déc-04	155 090
	Phase V: Nov-06	155 090
	Phase VI: Nov-08	155 090
	Total:	918 660
Montant demandé pour le renouvellement (phase VII) (\$US):		155 090
Montant recommandé pour approbation pour la phase VII (\$ US):		155 090
Coûts d'appui de l'agence (\$ US):		11 632
Coût total de la phase VII du renforcement des institutions pour le Fonds multilatéral (\$ US):		166 722
Date d'approbation du programme de pays:		1996
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1993) (tonnes PAO):		923,1

<b>Sommaire du projet et profil du pays</b>	
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO):	
a) Annexe A, Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)	725,5
b) Annexe A, Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	0,0
c) Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0,0
d) Annexe B, Groupe III (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)	0,0
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	236,4
Dernière consommation de SAO déclarée (2009) (tonnes PAO) conformément à l'article 7:	
a) Annexe A, Groupe I (CFC)	0,0
b) Annexe A, Groupe II (halons)	0,0
c) Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0,0
d) Annexe B, Groupe III (méthyle chloroforme)	0,0
e) Annexe E (bromure de méthyle)	0,0
f) Annexe C, Groupe I (HCFC)	58,4
Total:	58,4
Année de communication des données sur la mise en oeuvre du programme de pays:	2009
Montant approuvé pour des projets (en date de juillet 2010) (\$ US):	13 298 627
Montant décaissé (en date de décembre 2009) (\$ US):	12 199 891
SAO à éliminer (en date de juillet 2010) (tonnes PAO):	1 668,5
SAO éliminées (en date de décembre 2009) (tonnes PAO):	1 589,7

7. Sommaire des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif:

<b>Sommaire des activités</b>	<b>Fonds approuvés (\$ US)</b>
a) Projets d'investissement:	10 612 388
b) Renforcement des institutions:	918 660
c) Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements:	1 767 579
Total:	13 298 627

Rapport périodique

8. Le projet a réalisé avec satisfaction les résultats attendus grâce à son interaction avec le secteur industriel, le gouvernement et les autorités non-gouvernementales, le secteur privé et le public. Les domaines de réussite potentielle se traduisent dans deux aspects majeurs :

- a) Aider le Liban à respecter les engagements internationaux pour participer à l'effort mondial de protection de la couche d'ozone ; le Protocole de Montréal : le Secrétariat de l'ozone a classé le Liban parmi les pays qui respectent pleinement les obligations du Protocole de Montréal. Le Liban a ratifié la Convention de Vienne, le Protocole de Montréal et l'amendement de Londres en mars 1993, les amendements de Copenhague et de Montréal en juillet 2000 et l'amendement de Beijing en novembre 2008 ;
- b) Des investissements directs dans la réalisation du processus d'élimination par la conversion d'installations industrielles à des technologies sans SAO. Tous les équipements/secteurs industriels (mousses, réfrigération, aérosols, lutte contre les incendies) ont été convertis à une production sans CFC, franchissant ainsi avec succès les étapes du Protocole de Montréal.

### Plan d'action

9. Les objectifs généraux du projet sont le respect des obligations du Protocole de Montréal et de ses amendements. Plusieurs objectifs majeurs touchent le renforcement direct des institutions dans le processus de planification et ils sont décrits ci-dessous :

- a) Respect des obligations du Protocole de Montréal par la mise en œuvre du PGEH national ;
- b) Conformité du Liban à la phase I du calendrier du Protocole de Montréal, parvenir à la réduction de 10 pour cent de la consommation de référence des substances à l'Annexe C, Groupe 1 d'ici l'année 2015 ;
- c) Activités de renforcement des capacités et d'assistance technique visant le secteur industriel ;
- d) Définition et mise en œuvre de stratégies de sensibilisation/vulgarisation ;
- e) Mise à jour des lois existantes sur les CFC et du système de permis pour les SAO afin d'accommoder l'élimination future des HCFC ;
- f) Mise en place de lignes directrices appropriées pour une surveillance étroite et l'évaluation des projets d'élimination.

### **Nigeria : Renouvellement du renforcement des institutions**

<b>Sommaire du projet et profil du pays</b>		
Agence d'exécution:		PNUD
Montants approuvés précédemment pour le renforcement des institutions (\$ US):		
	Phase I: Mars-93	300 000
	Phase II: Juillet-01	200 000
	Phase III: Juillet-03	260 000
	Phase IV: Avril-06	260 000
	Phase V: Avril-08	260 000
	Total:	1 280 000
Montant demandé pour le renouvellement (phase VI) (\$ US):		260 000
Montant recommandé pour approbation pour la phase VI (\$ US):		260 000
Coûts d'appui de l'agence (\$ US):		19 500
Coût total de la phase VI du renforcement des institutions pour le Fonds multilatéral (\$ US):		279 500
Date d'approbation du programme de pays:		1997
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1996) (tonnes PAO):		4 762,8
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO):		
a)	Annexe A, Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)	3 650,0
b)	Annexe A, Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	285,3
c)	Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	152,8
d)	Annexe B, Groupe III (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)	32,9
e)	Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	2,9
Dernière consommation de SAO déclarée (2009) (tonnes PAO) conformément à l'article 7:		
a)	Annexe A, Groupe I (CFC)	15,1
b)	Annexe A, Groupe II (halons)	0,0

<b>Sommaire du projet et profil du pays</b>	
c) Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0,0
d) Annexe B, Groupe III (méthyle chloroforme)	0,0
e) Annexe E (bromure de méthyle)	0,0
f) Annexe C, Groupe I (HCFC)	370,0
<b>Total:</b>	<b>385,1</b>
Année de communication des données sur la mise en oeuvre du programme de pays:	2009
Montant approuvé pour des projets (en date de juillet 2010) (\$ US):	32 958 990
Montant décaissé (en date de décembre 2009) (\$ US):	29 647 317
SAO à éliminer (en date de juillet 2010) (tonnes PAO tonnes):	6 074,4
SAO éliminées (en date de décembre 2009) (tonnes PAO):	6 022,8

10. Sommaire des activités et fonds approuvés par le Comité exécutif:

<b>Sommaire des activités</b>	<b>Fonds approuvés (\$ US)</b>
a) Projets d'investissement:	28 575 692
b) Renforcement des institutions:	1 280 000
c) Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portent pas sur des investissements:	3 103 298
<b>Total:</b>	<b>32 958 990</b>

Rapport périodique

11. Pour la phase V de son projet de RI, le Bureau national de l'ozone (NOO) du Nigeria a continué à remplir ses obligations de communication de données au Secrétariat de l'ozone et au Secrétariat du Fonds multilatéral et il a mené diverses activités de sensibilisation, telles qu'une révision des règlements existants, des ateliers et des rencontres avec les importateurs, des rencontres périodiques avec les services douaniers, l'Agence nationale pour l'administration et le contrôle des aliments et des drogues et des associations industrielles. LE NOO a aussi surveillé toutes les activités en cours financées par le Fonds multilatéral et participé activement à la préparation et à la formulation du PGEH, présenté à la 62<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif. Les activités habituelles de sensibilisation, incluant des campagnes de rallyes de masse et des séances interactives avec les médias ministériels, ont également eu lieu.

Plan d'action

12. L'objectif de la phase VI du projet de RI sera de poursuivre toutes les activités décrites dans le rapport périodique ainsi que la gestion efficace, la surveillance et la mise en application des activités visant les SAO afin d'assurer la pérennité des résultats d'élimination. Dans cette prochaine phase du projet de RI, le Nigeria renforcera la capacité et facilitera le travail des institutions locales dans leurs rôles respectifs afin de contrôler et de surveiller les activités visant les SAO et d'augmenter la sensibilisation du public et maintenir l'élimination complète des CFC au-delà de 2010. En outre, le PGEH dont on espère l'approbation à la 62<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif, exigera de nombreuses activités de supervision de la part du NOO au cours des deux prochaines années.

### Pakistan : Renouvellement du renforcement des institutions

Sommaire du projet et profil du pays		
Agence d'exécution:		PNUD
Montants approuvés précédemment pour le renforcement des institutions (\$ US):		
	Phase I: Sep-94	259 000
	Phase II: Déc-01	172 666
	Phase III: Déc-03	224 467
	Phase IV, année 1 Mars-07	112 233
	Phase IV, année 2 Nov-07	112 234
	Phase V: Avril-09	224 467
	Total:	1 105 067
Montant demandé pour le renouvellement (phase VI) (\$ US):		224 467
Montant recommandé pour approbation pour la phase VI (\$ US):		224 467
Coûts d'appui de l'agence (\$ US):		16 835
Coût total de la phase VI du renforcement des institutions pour le Fonds multilatéral (\$ US):		241 302
Date d'approbation du programme de pays:		1996
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1995) (tonnes PAO):		2 538,9
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO):		
a)	Annexe A, Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)	1 679,4
b)	Annexe A, Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	14,2
c)	Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	412,9
d)	Annexe B, Groupe III (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)	2,3
e)	Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	14,0
Dernière consommation de SAO déclarée (2009) (tonnes PAO) conformément à l'article 7:		
a)	Annexe A, Groupe I (CFC)	5,5
b)	Annexe A, Groupe II (halons)	0,0
c)	Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0,0
d)	Annexe B, Groupe III (méthyle chloroforme)	0,0
e)	Annexe E (bromure de méthyle)	0,0
f)	Annexe C, Groupe I (HCFC)	239,8
	Total:	245,3
Année de communication des données sur la mise en oeuvre du programme de pays:		2009
Montant approuvé pour des projets (en date de juillet 2010) (\$ US):		27 038 100
Montant décaissé (en date de décembre 2009) (\$ US):		18 946 878
SAO à éliminer (en date de juillet 2010) (tonnes PAO):		2 526,1
SAO éliminées (en date de décembre 2009) (tonnes PAO):		2 464,2

#### 13. Sommaire des activités et fonds approuvés par le Comité exécutif:

Sommaire des activités	Fonds approuvés (\$ US)
a) Projets d'investissement:	23 369 233
b) Renforcement des institutions:	1 105 067
c) Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portent pas sur des investissements:	2 563 800
Total:	27 038 100

### Rapport périodique

14. La phase V (avril 2009-mars 2011) du projet a pour objectif majeur de continuer à renforcer le fonctionnement de la cellule de l’ozone (Unité nationale de l’ozone) au sein du ministère de l’environnement qui centralise, au Pakistan, toutes les questions reliées à l’élimination des SAO dans le cadre du Protocole de Montréal. La poursuite du projet a permis au ministère de l’environnement de continuer à planifier, organiser, développer et coordonner des activités pertinentes pour la mise en œuvre de l’élimination des SAO. A cet égard, les CFC, les halons, le tétrachlorure de carbone, le méthyle chloroforme et le bromure de méthyle ont été éliminés dans ce pays, à l’exception des utilisations approuvées spécifiquement dans le cadre de la procédure d’utilisation essentielle définie par la Réunion des Parties. Les activités d’élimination des HCFC ont été amorcées avec le soutien reçu du Secrétariat du Fonds multilatéral.

### Plan d’action

15. Le plan d’action pour la période 2011-2013 est le suivant:

- La principale activité de cette phase sera la mise en œuvre du PGEH. L’élimination des HCFC pour laquelle une allocation de 4,8 millions \$US a été approuvée, sera effectuée. L’agence d’exécution sera l’ONUDI avec la cellule de l’ozone comme agence de surveillance et d’évaluation. Une autre activité importante durant cette phase sera l’élimination des CFC dans les inhalateurs à doseur. Le protocole d’entente a déjà été finalisé avec ZAFSA et les fonds seront décaissés selon le protocole. Le protocole avec GSK sera aussi finalisé durant cette phase. L’élimination des SAO dans le domaine militaire se poursuivra et la coordination sera assurée avec les centres des trois services. Une assistance sera fournie au besoin, par exemple, pour donner accès aux banques de halons et à la récupération des CFC, dans la mesure du possible. Des ateliers de sensibilisation de la jeunesse seront organisés. Des liens avec les universités qui enseignent les sciences de l’environnement seront établis afin que les étudiants contribuent à transmettre le message de la protection de la couche d’ozone. Des liens étroits avec les services douaniers seront maintenus pour endiguer le commerce illicite des SAO. L’Unité de l’ozone participera aussi au projet régional sur la destruction des SAO et le groupe de démantèlement des navires à Karachi.

### **Venezuela (République bolivarienne du)**

<b>Sommaire du projet et profil du pays</b>		
Agence d’exécution:		PNUD
Montants approuvés précédemment pour le renforcement des institutions (\$ US):		
Phase I:	Mars-93	329 192
Phase II:	Juillet-95 & Mai-96	109 800
Phase III:	Oct-96	219 600
Phase IV:	Juillet-98	219 600
Phase V:	Juillet-00	219 600
Phase VI:	Juillet-02	285 480
Phase VII:	Juillet-04	285 480
Phase VIII:	Juillet-06	285 480
Phase IX:	Nov-08	285 480
Total:		2 239 712
Montant demandé pour le renouvellement (phase X) (\$ US):		285 480
Montant recommandé pour approbation pour la phase X (\$ US\$):		285 480

<b>Sommaire du projet et profil du pays</b>	
Coûts d'appui de l'agence (\$ US):	21 411
Coût total de la phase X du renforcement des institutions pour le Fonds multilatéral (\$ US):	306 891
Date d'approbation du programme de pays:	1995
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1994) (tonnes PAO):	3 194,2
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO):	
a) Annexe A, Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)	3 322,40
b) Annexe A, Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	0,0
c) Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	1 107,2
d) Annexe B, Groupe III (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)	4,7
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	10,3
Dernière consommation de SAO déclarée (2009) (tonnes PAO) conformément à l'article 7 :	
a) Annexe A, Groupe I (CFC)	-50,9
b) Annexe A, Groupe II (halons)	0,0
c) Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0,0
d) Annexe B, Groupe III (méthyle chloroforme)	0,0
e) Annexe E (bromure de méthyle)	0,0
f) Annexe C, Groupe I (HCFC)	216,2
Total:	165,3
Année de communication des données sur la mise en oeuvre du programme de pays:	2009
Montant approuvé pour des projets (en date de juillet 2010) (\$ US):	44 847 729
Montant décaissé (en date de décembre 2009) (\$ US):	43 621 821
SAO à éliminer (en date de juillet 2010) (tonnes PAO):	2 441,6
SAO éliminées (en date de décembre 2009) (tonnes PAO):	1 405,3

16. Sommaire des activités et fonds approuvés par le Comité exécutif:

<b>Sommaire des activités</b>	<b>Fonds approuvés (\$ US)</b>
a) Projets d'investissement:	37 361 234
b) Renforcement des institutions:	2 239 712
c) Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portent pas sur des investissements:	5 246 783
Total:	44 847 729

Rapport périodique

17. Au cours de la phase IX de son projet de RI, l'UNO a coordonné la finalisation de plusieurs activités reliées au maintien de l'élimination des CFC, notamment la formation aux pratiques exemplaires de 5 500 techniciens (estimation pour la fin de 2010), une entente avec des établissements pour fournir une formation privée, la préparation du code des pratiques exemplaires et l'élaboration d'une norme nationale d'accréditation (actuellement en cours d'examen pour approbation), la création de la banque de CFC pour destruction future et l'exploration de l'introduction des HC (importations et production locale) comme solution de remplacement finale des SAO. En outre, la préparation du plan d'élimination des HCFC a été complétée et l'UNO a travaillé aussi sur des activités régulières de rapport et de sensibilisation, incluant une campagne de deux ans à travers différents médias tels que la radio, la télévision, le système de transport en commun, le théâtre, des vidéos, des brochures et la célébration de la Journée de l'ozone.



Plan d'action

18. Durant la prochaine phase du projet de RI, la République bolivarienne du Venezuela cherchera à maintenir l'élimination à 100 pour cent de la consommation de CFC. L'UNO mettra en place le décret modifié pour réglementer les HCFC et si possible incorporer d'une certaine manière la réglementation des HFC, ce décret définira légalement le nouveau calendrier de réduction des HCFC. L'UNO poursuivra aussi la mise sur pied du programme d'accréditation des techniciens, étendra la formation du service des douanes à de nouveaux agents pas encore formés, produira un manuel sur la formation des agents des douanes, mènera plusieurs ateliers sur les nouvelles technologies dans plusieurs secteurs dont les mousses, la réfrigération, ainsi que deux projets cadres pour éliminer les HCFC dans le cadre du PGEH et poursuivra les activités de sensibilisation pour soutenir l'élimination des HCFC.

**Annexe II****OPINIONS EXPRIMÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF SUR LE RENOUVELLEMENT DES PROJETS DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS SOUMIS À LA 62<sup>e</sup> RÉUNION****Chine**

1. Le Comité exécutif a examiné le rapport présenté avec la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour la Chine et noté avec satisfaction que la Chine a terminé avec succès l'élimination des CFC au 1<sup>er</sup> janvier 2010, à l'exception des quantités approuvées pour des utilisations essentielles, et que le pays a mis en place une réglementation complète et futuriste ainsi qu'un système de surveillance plus stricte pour une gestion efficace des SAO. Dans sa proposition, la Chine a démontré aussi une coordination efficace de ses activités, notamment la gestion et la surveillance des plans d'élimination sectoriels, avec les agences d'exécution. Au cours des deux prochaines années, la Chine renforcera sa capacité nationale de gestion pour mettre en œuvre et surveiller efficacement les activités d'élimination des HCFC, elle introduira d'autres politiques et règlements visant l'élimination des SAO, elle continuera à faire de la sensibilisation et à garantir l'engagement des intervenants impliqués dans les activités d'élimination des SAO et continuera à prendre des mesures pour maintenir l'élimination de SAO déjà réalisée. Le Comité exécutif espère qu'au cours des deux prochaines années, la Chine maintiendra et étendra les progrès réalisés, incluant son expérience de réductions des CFC afin de parvenir au respect des mesures de réglementation de 2013 et 2015 pour les HCFC.

**Ghana**

2. Le Comité exécutif a examiné les informations présentées avec la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour le Ghana et noté que le Ghana a déclaré une consommation de 3,4 tonnes PAO de CFC en 2009, avec une valeur de référence de 35,7 tonnes, ce qui démontre que le Ghana s'est conformé à la mesure de réglementation de 2007 pour les CFC, à savoir une réduction de 85 pour cent par rapport à la consommation de référence. Il a noté également qu'étant donné son système de permis bien rodé, le Ghana ne devrait pas avoir de difficulté à respecter la mesure de réglementation de 2010 qui exige l'élimination complète des CFC. Le Comité exécutif espère que la bonne mise en œuvre du plan d'élimination des HCFC pour le Ghana, approuvé à la 61<sup>e</sup> réunion, permettra au pays de pouvoir respecter les mesures de réglementation initiales pour les HCFC en 2013 et 2015.

**Liban**

3. Le Comité exécutif a examiné le rapport présenté avec la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour le Liban et noté avec satisfaction la réussite continue des activités d'élimination des SAO au Liban. L'Unité nationale de l'ozone du Liban a travaillé très étroitement avec les secteurs industriels, le gouvernement et les organisations non-gouvernementales, le secteur privé et le public et, sauf pour les HCFC, il a converti toutes les installations industrielles à des technologies sans SAO. Le Comité exécutif a pris note aussi du fait que le Liban a atteint les objectifs énoncés dans le plan national de gestion de l'élimination et respecté l'échéance de janvier 2010 pour l'élimination des CFC. Le Comité exécutif apprécie grandement les efforts du Liban pour réduire la consommation de SAO. Le Comité espère qu'au cours des deux prochaines années le pays continuera à bâtir sur les progrès réalisés et sur l'expérience acquise durant la période des réductions des CFC et qu'il renforcera sa capacité nationale, améliorera la législation sur les SAO ainsi que son système de permis non seulement pour maintenir la conformité des CFC mais aussi pour assurer le respect des mesures de réglementation des HCFC de 2013 et 2015.

## **Nigeria**

4. Le Comité exécutif a examiné le rapport final présenté avec la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour le Nigeria et noté avec satisfaction les réalisations accomplies par l'Unité nationale de l'ozone du Nigeria durant la mise en œuvre de la phase V de son projet de renforcement des institutions. Le Comité exécutif a pris note, en particulier, des progrès réalisés par le Nigeria pour respecter le calendrier de réduction des substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO). Il encourage le gouvernement du Nigeria à mettre en œuvre sa législation sur les SAO dès que possible afin de renforcer les mesures de réglementation des SAO dans le pays et de garantir le respect des exigences du Protocole de Montréal. Le Comité exécutif espère que les objectifs énoncés pour la prochaine phase du projet de renforcement des institutions, incluant les activités du plan de gestion de l'élimination des HCFC, seront atteints avec un succès remarquable et permettront au gouvernement du Nigeria de respecter les mesures de réglementation du Protocole de Montréal dans les délais voulus.

## **Pakistan**

5. Le Comité exécutif a examiné le rapport présenté avec la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour le Pakistan et noté avec satisfaction le fait que le Pakistan a atteint les objectifs d'élimination du Protocole de Montréal pour les CFC, les halons, le tétrachlorure de carbone, le MCF et le bromure de méthyle, à l'exception des utilisations approuvées dans le cadre de la procédure pour utilisation essentielle par la Réunion des Parties au Protocole de Montréal. Le Comité exécutif a grandement apprécié les efforts du Pakistan pour réduire la consommation de SAO, notamment l'amorce des activités d'élimination des HCFC et il espère qu'au cours des deux prochaines années le Pakistan continuera la mise en œuvre de son programme de pays et des activités nationales d'élimination des HCFC avec un succès remarquable afin de parvenir à l'élimination durable des SAO conformément à son engagement aux termes du Protocole de Montréal. Le Comité exécutif espère aussi qu'à l'étape I de ses activités d'élimination des HCFC, le pays bâtira sur son expérience de l'élimination des CFC et parviendra au gel des HCFC à la valeur de base en 2013 et à la réduction de 10 pour cent en 2015.

## **Venezuela (République bolivarienne du)**

6. Le Comité exécutif a examiné le rapport final présenté avec la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour la République bolivarienne du Venezuela et noté avec satisfaction les réalisations accomplies par l'Unité nationale de l'ozone de la République bolivarienne du Venezuela au cours de la mise en œuvre de la phase IX. Le Comité exécutif a pris note en particulier des progrès réalisés pour parvenir à une réduction de 100 pour cent de la consommation de CFC et de la mise en œuvre des projets dans des secteurs clés consommateurs de SAO, incluant les activités du plan national d'élimination des CFC et la coordination de la préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC. Le Comité exécutif félicite le gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela pour ses réalisations durant la phase actuelle et espère qu'au cours des deux prochaines années, la République bolivarienne du Venezuela poursuivra la mise en œuvre de ses activités avec des progrès remarquables pour maintenir son élimination des CFC, instaurer une législation nationale pour réglementer les HCFC et mettre en œuvre d'autres activités afin de respecter les mesures de réglementation de 2013 et 2015 pour les HCFC.



**62<sup>nd</sup> Meeting of the Executive Committee of the Multilateral Fund  
for the Implementation of the Montreal Protocol**

*(29 November – 03 December 2010, Montreal, Canada)*

**UNDP  
AMENDMENT TO 2010 WORK PROGRAMME**

04 October 2010

**UNDP  
AMENDMENT TO THE 2010 WORK PROGRAMME**

**I. EXECUTIVE SUMMARY**

The present document constitutes the Amendment to UNDP's 2010 Work Programme and is being submitted for consideration of the ExCom at its 62nd Meeting. The list of submissions for all funding requests submitted by UNDP to the 62nd ExCom Meeting is tabulated in Annex-I to this document. Project proposals such as MYA tranches, HCFC investment and demonstration projects and other individual/investment proposals, are not submitted as part of this document and are submitted separately as per normal practice. Only the following (non-investment) submissions are part of this document as per current practice and all requests are made in accordance with the provisions of the relevant decisions and guidelines of the Executive Committee. Section II provides more details about each of the categories of funding requests below:

**Institutional Strengthening Extensions**

The requests for funding for extensions of Institutional Strengthening projects are made for 6 countries, namely, China, Ghana, Lebanon, Nigeria, Pakistan, and Venezuela.

**Other non-investment activities**

UNDP had submitted a request for funding for a global technical assistance activity to the 57<sup>th</sup>, 59<sup>th</sup>, 60<sup>th</sup> and 61<sup>st</sup> ExCom meetings, for resource mobilization for maximizing climate co-benefits. This request has been revised and is being resubmitted for the consideration of the Executive Committee at its 62<sup>nd</sup> meeting. Requests for funding of finalized pilot ODS destruction demonstration projects, one in Cuba and one in Ghana, are included. One demonstration project for conversion from HCFC-22/HCFC-142b technology to CO<sub>2</sub> with methyl formate co-blowing technology in the manufacture of XPS foam is also included.

**II. FUNDING REQUESTS PART OF THE WORK PROGRAMME AMENDMENT**

**Institutional Strengthening Extensions**

Requests for funding of extensions of institutional strengthening projects included in this document for submission at the 62nd ExCom Meeting are tabulated below. The relevant concepts/proposals have been submitted separately.

Country	Type	Title	Duration (months)	Amount	Agency Fee	Total
China*	INS	Institutional Strengthening Renewal Phase-IX	24	390,000	29,250	419,250
Ghana*	INS	Extension of Institutional Strengthening Phase IX	24	139,100	10,433	149,533
Lebanon*	INS	Institutional Strengthening Renewal Phase-VII	24	155,090	11,632	166,722
Nigeria*	INS	Extension of Institutional Strengthening Phase VI	24	260,000	19,500	279,500
Pakistan*	INS	Institutional Strengthening Renewal Phase-VI	24	224,467	16,835	241,302
Venezuela*	INS	Institutional Strengthening Phase X	24	285,480	21,411	306,891
<b>Total: 6 requests</b>				<b>1,454,137</b>	<b>109,061</b>	<b>1,563,198</b>

\*Submitted separately

## Other Non-Investment Activities

Other non-Investment activities are listed in the following table.

Country	Type	Title	Duration (months)	Amount	Agency Fee	Total	Coop Agency
Global	TAS	Resource mobilization for climate co-benefits	12	199,000	17,910	216,910	N/A
China*	DEM	HCFC demonstration project(XPS Foams Sector)	18	1,973,300	147,998	2,121,298	N/A
Cuba*	DEM	Pilot Demo on ODS-Waste Management	48	792,763	59,457	852,220	N/A
Ghana*	DEM	Pilot Demonstration Project on ODS-Waste Management and Disposal	36	377,677	28,326	406,003	N/A
<b>Total: 4 requests</b>				<b>3,342,740</b>	<b>253,691</b>	<b>3,596,431</b>	

\*Submitted separately

The proposal for “Resource Mobilization for Climate co-benefits” is attached as Annex 1.

### III. SUMMARY OF FUNDING REQUESTS (WORK PROGRAMME AMENDMENT)

The table below summarizes the funding requests for non-investment activities and proposals, as part of the Amendment to UNDP’s Work Programme for 2010, submitted to the 62<sup>nd</sup> ExCom Meeting:

No	Country	Type	Description	Grant Request	Agency Fees	Total (US\$)
1	China*	INS	Institutional Strengthening Renewal Phase-IX	390,000	29,250	419,250
2	China*	DEM	HCFC demonstration project (XPS Foams Sector)	1,973,300	147,998	2,121,298
3	Cuba*	DEM	Pilot Demo on ODS-Waste Management	792,763	59,457	852,220
4	Ghana*	INS	Institutional Strengthening Renewal- Phase IX	139,100	10,433	149,533
5	Ghana*	DEM	Pilot Demonstration Project on ODS-Waste Management and Disposal	377,677	28,326	406,003
6	Global	TAS	Resource Mobilization for Climate Co-benefits	199,000	17,910	216,910
7	Lebanon*	INS	Institutional Strengthening Renewal Phase VII	155,090	11,632	166,722
8	Nigeria*	INS	Institutional Strengthening Renewal- Phase VI	260,000	19,500	279,500
9	Pakistan*	INS	Institutional Strengthening Renewal Phase VI	224,467	16,835	241,302
10	Venezuela*	INS	Institutional Strengthening Phase X	285,480	21,411	306,891
<b>TOTAL: 10 requests</b>				<b>4,796,877</b>	<b>362,752</b>	<b>5,159,629</b>

\*Submitted separately

## ANNEX 1

### Resource Mobilization to Maximize Climate Co-Benefits UNDP Revised Proposal

#### 1. Resubmission of an Amended Proposal

In accordance with Executive Committee Decision 58/22, 59/21, 60/22 and 61/25, UNDP is resubmitting the mentioned proposal for consideration at the 62<sup>nd</sup> Executive Committee meeting. After the contact group discussions at 61<sup>st</sup> Executive Committee meeting, UNDP's proposal has been further revised to take comments from members and to adjust it in view of recent global developments.

The overall objective of this proposal continues to be for UNDP to explore the different funding solutions and barriers to finance the climate benefits of HCFC phase-out and ODS destruction activities. In seeking to achieve this objective, UNDP will leverage its experience as a *one-stop-shop* in environmental finance, with the emphasis on efficiently and seamlessly bringing together different funding sources including funding sources as GEF, the carbon markets (compliance and voluntary), bilateral donors and private sector partners.

While this proposal relates closely to the possible Special Funding Facility for Additional Income (SFFAI) under the MLF and still pending Executive Committee decision, it is not dependent on that specific MLF related Facility.

In order to facilitate Executive Committee members in understanding the difference between this proposal and the last submitted version, UNDP will indicate those changes in this document.

In short, under this amended proposal, UNDP will develop three concrete, learning-by pilot project proposals. These pilots will also identify barriers and potential finance options for climate benefits as they affect on-going HPMP preparation work and ODS destruction project definition. These results will be of value irrespective of the eventual design of any SFFAI.

#### 2. Historical Developments

In the interim period from the time UNDP submitted its first proposal to the Executive Committee, there have been a number of developments:

- *Montreal Protocol Meetings.* Developments included:
  - The Secretariat's submission at the 59th Meeting of a new report on the SFFAI, further defining the SFFAI's possible role and in particular focusing on implications for UNEP's Treasury role
  - Discussion of the SFFAI at the 59th Meeting of the Executive Committee, with Decision 59/48 requesting a specific agenda item to be included at the 60th Meeting
  - Decision XXI/2 at the Meeting of the Parties, linking ODS destruction to the SFFAI and requesting the Executive Committee's input on the SFFAI at the 30th Meeting of the Open-ended Working Group
  - The one-day Seminary on Environmentally Sound Management of Banks of ODS held on the sidelines of the 30th Meeting of the Open-ended Working Group.
- *UNDP Contributions.* UNDP has made a number of contributions to the ongoing discussion on financing of the climate benefits of ODS management. This has included: side-events on an ODS Climate Facility at the 57th Meeting of the Executive Committee and the 21<sup>st</sup> Meeting of the Parties, an issues paper on the role of carbon markets which was attached to Secretariat's report on the SFFAI to the 59th Meeting of the Executive Committee; and a presentation on financing options as part of the formal agenda at the one-day "Seminar on the Environmentally Sound Management of Banks of ODS" (Decision XXI/2 of the

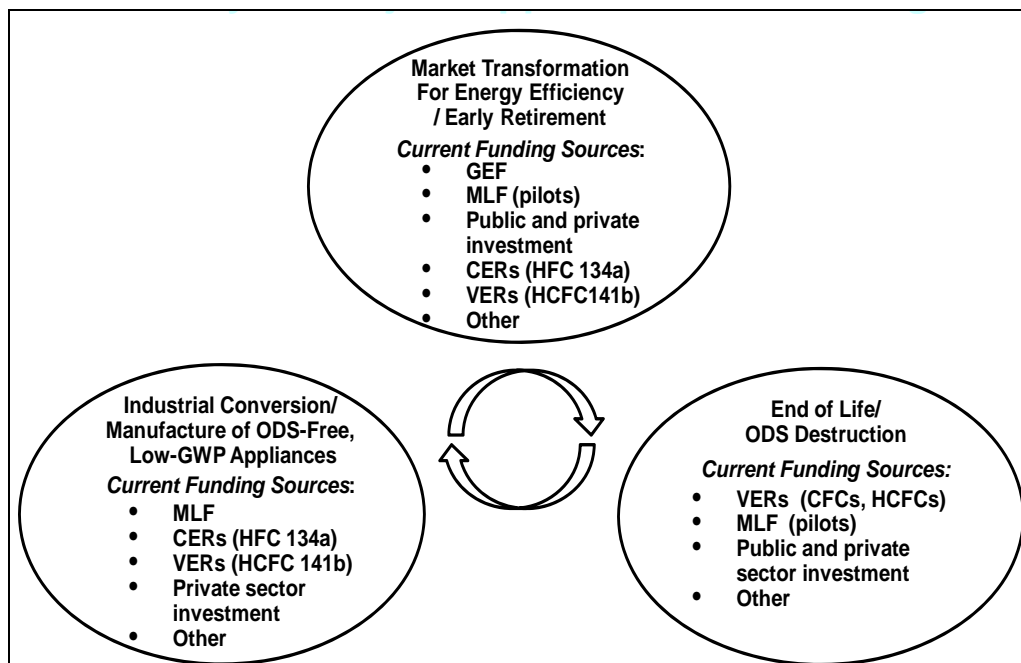
*Meeting of the Parties*). At this seminar held in Geneva on June 14<sup>th</sup> 2010, UNDP presented on the “*Considerations on a Facility to Finance the Climate Benefits of ODS Bank Management*”. Through the presentation UNDP analyzed the challenge of establishing sufficient and sustained sources of financing to address the climate benefits of ODS banks management. The constraints regarding the voluntary carbon markets were discussed, and possible solutions to target sources of international climate finance were explored. UNDP presented the role and rationale for a Facility developing a controlled, “ring-fenced” portfolio of demonstration projects targeting specific financial instruments, and its potential as a stepping stone to sources of international climate financing. Three strategic issues to be explored by the Facility were the targeting of compliance carbon markets, targeting of international public finance and, in due course, addressing HCFC bank management

- *UNFCCC Meetings*. Developments on financing for climate change at the UNFCCC meetings, following the 15th Conference of the Parties in Copenhagen, continue to be mixed. On the one hand, there have been renewed commitments, particularly at COP-15, to make new and additional financing available. On the other hand, the details of many financial mechanisms remain to be determined and there is an increasing view that the financing landscape for climate change, for both public and market sources, will be increasingly fragmented going forward.

### 3. UNDP as a One-Stop-Shop for Financing of Climate Benefits

A central aspect of this proposal is for UNDP to act as a one-stop-shop to bring together different non-MLF funding sources to *fully address the* costs of climate benefits relating to HCFC phase-out and ODS destruction projects. The following figure illustrates the possible financing sources for life-cycle project opportunities (This figure is non-exhaustive, with a focus on the refrigeration & AC sector for illustration purposes).

Figure 3:1 Funding sources for ODS Life-Cycle Opportunities



UNDP is well positioned to draw upon its existing experience with different funding sources. These include:



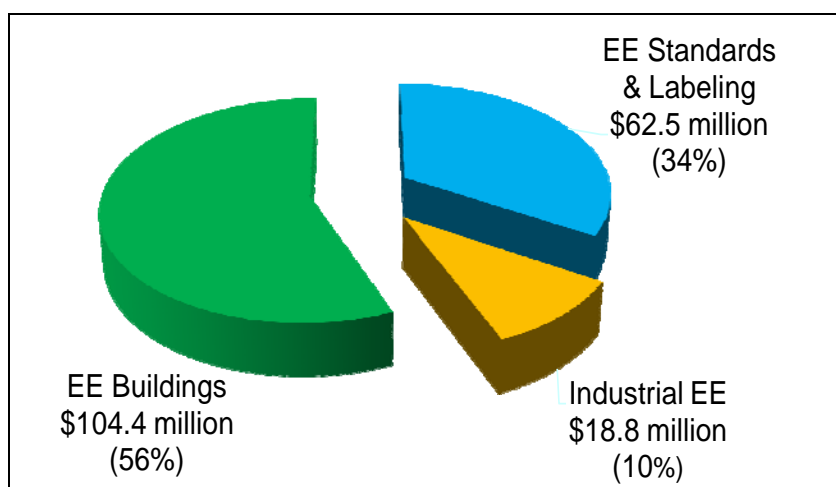
### Multilateral Fund:

UNDP has long-standing expertise as an Implementing Agency for the Multilateral Fund since 1991. UNDP's current role as the Lead Agency for HPMPs in a significant number of key Article-5 countries places it in a unique position to identify and develop appropriate projects.

### Global Environment Facility (GEF)

UNDP was designated in 1991 as one of the 3 Implementing Agency for the GEF. UNDP has a large portfolio of projects in the area of climate change, totaling over **US\$185 million**. Opportunities exist to do joint activities with ongoing programmes as well as designing new interventions to tap into funding in GEF 5, taking into consideration the GEF 5 climate change focal area objectives as well as the links with POPs, as far as destruction, and dioxins emissions due to incineration/burning.

Figure 3:2 UNDP's portfolio of GEF Energy Efficiency Projects (with links to Refrigeration & AC sector)



### Carbon Finance

UNDP has been an active participant in the carbon finance arena since 2005 with established procedures, staff and expertise in place. In terms of direct emission reductions, UNDP is active in the following areas:

- The MDG Carbon Facility, which offers project development services for projects under the Clean Development Mechanism (CDM) and other carbon markets.
- UN REDD, which is pioneering carbon finance in 9 pilot countries in the area of avoided emissions from deforestation. As a new area of carbon finance like ODS, there are a number of similarities between the two which UNDP can use and exchange ideas and lessons learnt.

## 3. Proposed Activities

### 3.1. Overview of ODS Project Opportunities

Overall, UNDP sees clear opportunities for projects in at three areas:

1. ODS Bank management and disposal projects – particularly related to the end-of-life management of appliances.
2. Co-financing opportunities in HCFC phase-out where climate co-benefits can be generated and maximized through additional investments for conversion to appropriate technologies.
3. Energy Efficiency gains through ODS-related activities such as early retirement programs.

For example, as mentioned above, there are clear possibilities to use linkages with other programmes (such as but not limited to, the energy efficiency actions under the GEF climate change focal area) to develop projects and leveraging access to the energy gains arising from the replacement of inefficient ODS-based appliances in order to ensure appropriate end-of-life management is achieved. This will tap into country-specific initiatives towards energy savings gains in appliance replacement programmes (e.g. the GEF Market Transformation Programme).

on

It is recognized that these project areas would be of interest to the Executive Committee of the Multilateral Fund, since the Committee is mandated by MOP Decision XIX/6, at least for HCFC phase-out, to prioritize funding of cost-effective projects and programmes that maximize climate benefits.

### **3.2. Amendments from Previous Proposal**

This revised proposal incorporates a number of amendments, and in particular no longer includes a pilot project related to the GEF. A key aspect factored into this proposal is that UNDP has now initiated, using UNDP funds (not linked to the MLF), some of the pilot projects identified in the previous proposal; as such these have been removed or amended. For instance, UNDP funds were used to test a model where UNDP could facilitate a country to secure funds outside MLF to maximize climate benefits. As result of this effort, the national HCFC phaseout plan was integrated with energy efficiency (EE) activities in Ghana using MLF and GEF funds to reach its objectives. The model recently received approval of both MLF and GEF funds for Ghana (HPMP and PIF for appliance replacement programme respectively). As such, there is no need to pursue any more testing of this model for integrated HPMP and EE as it has been done and can be replicated.

UNDP funds have also helped to identify other opportunities from existing/already approved projects under the Energy Efficiency window of the Climate Mitigation Focal Area under the GEF. Several projects under the programmatic approach for “market transformation for energy efficiency in buildings; industrial energy efficiency; and standards and labels” have been approved under the GEF. UNDP alone has a large portfolio of those projects that can be used to maximize climate benefits (Figure 3.2). These GEF programmes lay the foundation for sustainable energy efficiency activities/actions.

These projects have been approved for many GEF Implementing Agencies, including the World Bank, IDB, and UNEP. UNDP stands open to share information with colleagues from other agencies so they can use these UNDP implemented activities to maximize climate benefits for those countries where UNDP is not working for the HPMP (but happens to have the GEF EE project in that country). It is up to each agency to tap into this large number of activities under the GEF and make sure implementation is directed towards common goals and that one project does not generate problems for the other as far as proper end-of- life management is concerned,, such as avoiding the introduction of additional HCFC based equipment as a result of early retirement programmes that will increase the demand for servicing.

The above reasoning indicates that synergies with the GEF and integrated models for EE projects under the GEF can be achieved and do not require testing as it has been already been done and can be replicated (pending of course countries decision to have their STAR allocations directed to these specific projects).

### **3.3. Pilot ODS Projects**

Under this proposal, UNDP has identified three different project scenarios, selected for their distinct illustrative value, which could benefit from co-financing of climate co-benefits. For each of these three areas, UNDP will provide technical assistance for translating these concepts into concrete pilot project proposals, addressing each project type’s methodological, structural, commercial and legal aspects. UNDP will then seek to work with project entities to implement these projects. Finally, for each project type, UNDP will evaluate its experience in a detailed evaluation.

As the agenda on climate-related aspects of ODS activities has moved on from primarily technical oversight to organisation and validation aspects, the proposal has been modified to include these concepts and to get concrete data/results of proposed projects. In this regard, the three different project scenarios are:

- A. A pilot project in one developing country with existing facilities for ODS Destruction. Financing modalities which support *local* destruction will be explored. One option to be pursued here may include a regional import model.
- B. As a means to develop the architecture for a post 2012 regime ( as indicated in several occasions and previous UNDP presentation), a pilot project will be developed to link a chosen ODS Destruction with a Nationally Appropriate Mitigation Action (NAMA) or Sectoral Plan. This could include how ODS recovery/destruction projects will be mainstreamed into the wider national mitigation programmes and how national technology needs assessments will take HCFC alternative technologies and climate implications into consideration.
- C. A pilot project for HCFC phase-out to establish, the extent of co-funding available for incremental climate benefits beyond the “low-GWP” provision under the MLF fund (i.e. beyond the 25% increase in threshold)

For each project scenario UNDP will perform the following activities:

- 1) An analysis of the baseline data, project type and its potential climate benefits.
- 2) Identification of potential stakeholders who may act as the project entity.
- 3) Review of emerging methodologies for assessing CO2 emission reductions in support of the project type and commissioning of new methodologies, where appropriate.
- 4) Review of financing options, including carbon markets, assessing the technical, regulatory and financial risks and cost effectiveness of different options, and identifying potential financing partners
- 5) Preparation of project proposals for each project type
- 6) Evaluation of experiences for each project type
- 7) Bring lessons into the HPMP preparation and implementation activities

As result, UNDP would be in a better position to share knowledge, identify and secure non-MLF finance opportunities that countries may need to fund climate benefits.

#### 4. Resource Requirements

The total costs are estimated as below (all figures in US dollars):

Cost Type	USD
International Consultant for technical coordination	45,000
Three technical experts for analysis/ methodologies and mapping finance options	127,000
Travel	27,000
<b>Total</b>	<b>199,000</b>
Matching in-kind co-financing from UNDP( \$75k already provided in 2009 & 2010)	(150,000)
<b>Net MLF Funding Requirement</b>	<b>199,000</b>
<b>Total Requirement( with 7.5% support costs)</b>	<b>216,910</b>

As set out above, UNDP will be making a contribution of in-kind services amounting to US\$150,000. The inputs from UNDP will cover staff time and costs of its in-house carbon finance and other teams for providing technical services related to analysis and development of methodologies and for developing the structural, commercial, legal and policy elements.

The Phase-I costs of US\$199,000 plus support costs are being requested for consideration at the 62<sup>nd</sup> meeting.